CHARTE DU REVENDEUR AIRSTAHL

AIRSTAHL construit son réseau en s'appuyant sur ses revendeurs. Cette charte résume nos engagements envers eux. Elle s'applique dans tous les pays où AIRSTAHL est présent.

NOS ENGAGEMENTS

1. Nous ne passons jamais par-dessus nos revendeurs

Nous ne démarchons pas les clients de nos revendeurs. Quand un client de votre secteur nous contacte, nous vous le présentons. Nous jouons le rôle d'apporteur d'affaires pour notre réseau : les demandes qui arrivent sur notre site, par téléphone ou par WhatsApp sont transmises au revendeur de la zone.

2. Vos affaires sont protégées

- **Affaire réservée, enregistrée en ligne** : déclarez un projet en cours en quelques clics dans votre espace revendeur. Pendant 90 jours, nous ne faisons aucune offre à ce client et nous ne confions l'affaire à aucun autre revendeur.
- **Votre client le reste** : l'entretien, les pièces et le remplacement d'une machine que vous avez vendue vous reviennent, pendant toute sa vie.

3. Une zone en exclusivité possible

Nous pouvons vous réserver une zone géographique. Sur cette zone, nous ne nommons aucun autre revendeur AIRSTAHL, et vous êtes le seul revendeur présenté sur notre carte « Trouver un revendeur ».

4. Des remises réservées aux revendeurs

Nos revendeurs achètent à des conditions qui leur sont réservées, et qui progressent avec leurs volumes. Aucun coût d'entrée.

5. Du stock, chez nous et chez vous

Un stock principal en France, un stock dans chaque pays, et un réassort rapide. Vous pouvez puiser dans notre stock et faire livrer directement chez votre client. Selon conditions, nous plaçons des machines en dépôt chez vous : vous ne les payez qu'une fois vendues.

6. Vous n'êtes jamais seul face au SAV

- **Un défaut de la machine est notre affaire, pas la vôtre** : nous fournissons la pièce, nous prenons en charge l'intervention et, si besoin, nous répondons nous-mêmes à votre client.
- **Des délais écrits** : diagnostic sous 24 h ouvrées, pièce en stock expédiée le jour même.
- **Un ticket SAV en ligne** : ouvrez un ticket depuis votre espace revendeur (numéro de série, photos, description) et suivez son traitement jusqu'à la solution.
- **Une ligne directe réservée aux revendeurs**, par téléphone et WhatsApp, traitée en priorité.

- **Votre client n'est pas laissé à l'arrêt** : nous prêtons une machine de remplacement le temps de la réparation.

7. Une assistance technique à vos côtés

Aide au dimensionnement avant la vente, appui à la mise en service, diagnostic à distance, et un technicien AIRSTAHL quand c'est nécessaire. Sur les gros projets, un technico-commercial AIRSTAHL vous accompagne chez votre client, en votre nom.

8. Une formation gratuite et un certificat

Formation produit et entretien, en ligne puis en atelier. Vos techniciens reçoivent le certificat « Technicien agréé AIRSTAHL ».

9. Toute notre documentation, sans limite

Fiches techniques, notices, vues éclatées, photos et plaquettes dans votre langue, à utiliser librement sur vos supports.

10. Nous vous aidons à vendre

- Une page à votre nom sur notre site et votre place sur la carte « Trouver un revendeur ».
- Le logo « Revendeur officiel AIRSTAHL » pour votre site, votre vitrine et vos documents.
- Un kit de démarrage : plaquettes, kakémono, autocollants, marquage de véhicule, visuels pour vos réseaux sociaux.
- Une participation à votre publicité locale (salons, annonces, flyers, publicité en ligne), selon vos achats de l'année.
- Des solutions de financement à proposer à vos clients.

11. Des pièces et une garantie qui suivent

Une garantie de 2 ans portée par AIRSTAHL, et des pièces détachées disponibles pendant 15 ans.

12. Une relation simple et honnête

- **Des règles connues à l'avance** : tout changement de prix ou de conditions est annoncé avec un préavis, et une machine commandée garde son prix. Pas de frais cachés.
- **Votre stock repris** si notre collaboration s'arrête : vous ne restez jamais avec des machines sur les bras.
- **Votre avis compte** : un bilan avec chaque revendeur deux fois par an, et vos retours du terrain servent à améliorer nos machines.
- **Un rendez-vous annuel des revendeurs** pour découvrir les nouveautés et échanger.

13. Le respect de chacun, dans le cadre de la loi

Nous respectons l'indépendance de nos revendeurs et les règles de la concurrence : chaque revendeur fixe librement ses prix et gère son entreprise comme il l'entend. Nous traitons tous nos revendeurs avec les mêmes règles, en toute transparence.

CE QUE NOUS ATTENDONS DE NOS REVENDEURS

- Conseiller le bon matériel et présenter AIRSTAHL avec honnêteté.
- Installer, mettre en service et entretenir les machines selon nos recommandations.

- Enregistrer chaque machine vendue pour activer sa garantie.
- Prendre soin des clients et de la marque.

DEVENIR REVENDEUR

Les conditions détaillées vous sont remises à l'ouverture de votre compte revendeur.

revendeurs@airstahl.com · www.airstahl.com

AIRSTAHL est une marque distribuée par Maestro Équipement, SASU, 254 rue Vendôme, 69003 Lyon, France.